



Une île unie
Un avenir unique



**Discours
du Trône**

Le 4 avril 2008



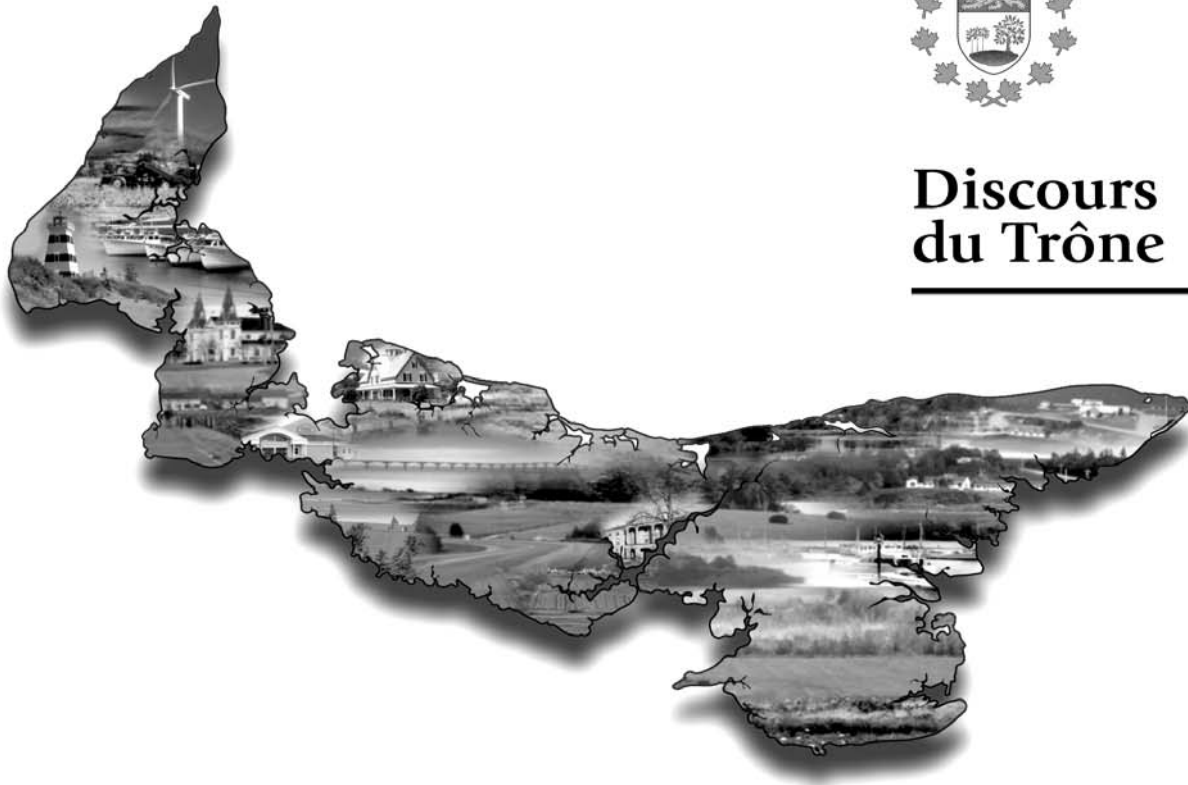
Une île unie
Un avenir unique



L'honorable Barbara A. Hagerman
Lieutenant-gouverneure
de l'Île-du-Prince-Édouard



Discours du Trône



**Deuxième session
de la soixante-troisième
assemblée générale
de l'Île-du-Prince-Édouard**

**Le 4 avril 2008
à 15 heures**

*Madame la Présidente et
Membres de l'Assemblée législative,*

J'ai le privilège et l'honneur, au nom de Sa Majesté la reine Elizabeth II, de vous accueillir à cette deuxième session de la soixante-troisième assemblée générale de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le 28 mai 2007, les Insulaires ont voté pour le changement. En réponse à vos désirs électoraux, je suis honorée de vous présenter le premier discours du Trône de mon gouvernement, qui donne un aperçu de la direction que nous prenons, ainsi que de nos priorités et de nos plans pour l'année à venir.

Madame la Présidente,

Nous n'avons pas à nous plaindre de grand chose sur notre petite île, située à l'abri de la misère affreuse et de la guerre et du déni des libertés civiles. Bien sûr, la paix et la sécurité coûtent cher, comme nos anciens combattants vous le diront, et ce serait une négligence de la part de mon gouvernement que de commencer cette session de l'Assemblée législative sans reconnaître et rendre hommage aux Insulaires courageux qui servent actuellement en Afghanistan et ailleurs dans le monde.

C'est en raison de leur engagement et de leur service extraordinaire que mon gouvernement a adopté une loi au cours de la session d'automne de 2007 visant à protéger les droits en matière d'emploi des anciens combattants à leur retour au pays.

Madame la Présidente,

J'aimerais souhaiter une bienvenue spéciale aux nouvelles familles immigrantes qui sont venues s'établir ici des quatre coins du monde. Nous leur sommes reconnaissants d'avoir choisi l'Île-du-Prince-Édouard comme lieu de résidence. Si nous revenons en arrière dans l'histoire, la plupart d'entre nous sont des nouveaux arrivants sur cette île, et j'espère sincèrement que nous accueillerons les nouveaux immigrants avec amitié et générosité.

En parlant d'amitié, l'Île-du-Prince-Édouard est fière d'être la province hôte des Jeux d'été du Canada 2009. Ce sera la toute première fois que les Jeux couvrent l'ensemble du territoire d'une province et le président de la Société hôte, M. Joseph Spriet, et ses nombreux bénévoles méritent notre appui et notre reconnaissance.

*Jeux d'été
du Canada 2009*

Adaptation au changement

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

L'Île-du-Prince-Édouard est arrivée à un point où elle doit prendre une nouvelle orientation et faire face à de nouveaux défis et à de nouvelles occasions si elle souhaite continuer à croître et à prospérer au 21^e siècle.

La situation était semblable au début des années 1970 lorsque le jeune premier ministre libéral Alexander B. Campbell a instauré des réformes fondamentales et des changements profonds au cadre social et économique de l'Île-du-Prince-Édouard grâce à un plan de développement global.

Mon gouvernement ne propose pas un autre plan de développement global; toutefois, notre province est en changement perpétuel et le gouvernement doit s'ajuster en conséquence et suivre le rythme de ce changement. Il y a eu un déplacement continu de la population des régions rurales vers les régions urbaines, surtout vers Charlottetown, Summerside et les régions de Queens-Centre. En outre, il y a un nombre croissant d'Insulaires qui font la navette pour se rendre au travail, soit à Summerside, soit à Charlottetown.

On pourrait dire qu'en 2008, les régions rurales de l'Île se rapprochent des régions urbaines, tandis que les régions urbaines continuent à offrir certains avantages des petits villages ruraux.

Une île unie, un avenir unique

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Au fur et à mesure que nous ferons face aux défis futurs, mon gouvernement demande aux Insulaires de tenir compte d'une nouvelle réalité sociale et économique... nous sommes, de plus en plus, une île unie avec un avenir unique.

Mon gouvernement demande aux Insulaires de reconnaître que l'Île-du-Prince-Édouard est une communauté d'intérêts, où les services essentiels tels que les soins de santé et l'éducation sont fournis selon les besoins régionaux et provinciaux et où il doit y avoir une utilisation efficace et raisonnable des ressources pour que tous les Insulaires, peu importe leur lieu de résidence, soient servis équitablement.

Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de faire autrement.

Ce genre de réflexion globale s'est manifesté l'an dernier. Les parents d'enfants d'âge scolaire de la région de Kings-Est ont généreusement et sagement choisi une éducation de qualité plutôt que le maintien de petites écoles locales qui n'auraient jamais pu offrir les mêmes possibilités d'instruction à leurs enfants.

Mon gouvernement croit qu'en tant qu'individus et familles, nous avons des choix importants à faire. Nous avons également une occasion unique de réorganiser nos systèmes de prestation de services d'éducation et de santé afin de desservir une province en mutation.

*Une seule
communauté
d'intérêts*

Le patrimoine et l'identité de l'île, ainsi qu'une bonne partie de sa vigueur économique, lui viennent de nos communautés rurales, et mon gouvernement s'engage à assurer la croissance et la prospérité des régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard. Mais nous partageons tous cette province et je crois fermement que nous devons tenir compte de notre mission collective plus large.

Le temps est venu d'agir et de penser de façon plus collective et de travailler ensemble afin de faire de l'île une province plus forte et un meilleur endroit où vivre.

Rôle du gouvernement

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Mon gouvernement s'est engagé pleinement, depuis juin 2007, à gérer les affaires publiques de la province, à réagir aux situations de crise dans les domaines de l'agriculture et des soins de santé, ainsi qu'à mettre nos finances publiques en ordre et à préparer l'avenir.

Il est clair que le gouvernement ne peut pas et ne devrait pas essayer de tout faire. Les priorités et les secteurs d'activité doivent être choisis avec soin, et les ressources limitées, utilisées avec prudence.

Dans la prochaine année, mon gouvernement, fidèle à sa tradition libérale, aidera, guidera et représentera, reformera et offrira des possibilités et des occasions pour un meilleur avenir.

Priorités stratégiques

Le plan d'action qui sera mis en œuvre par mon gouvernement comporte des priorités stratégiques clairement définies :

*La force des
communautés rurales*

- En collaboration avec les Insulaires, nous bâtirons un système intégré de **soins de santé** durable, un qui mettra l'importance et orientera la culture vers le bien-être et les soins primaires, en plaçant la priorité sur les patients, l'ensemble de la communauté et la durabilité.
- Dans le domaine de l'**éducation publique**, nous créerons un système contemporain qui vise l'excellence académique, en misant surtout sur l'apprentissage plutôt que sur les installations, un système qui s'ajuste aux nouvelles réalités démographiques et qui y répond.
- Mon gouvernement définira et mettra en œuvre une nouvelle **stratégie économique**, stimulée par l'innovation, la productivité, la diversification durable des industries traditionnelles et les impératifs de développement en matière de ressources humaines.
- Mon gouvernement fera progresser la **gérance environnementale** par l'entremise de pratiques modernisées d'utilisation des terres, de saines pratiques de conservation, de l'énergie renouvelable, de l'intégrité réglementaire et des investissements stratégiques dans l'infrastructure.
- Et enfin, la **fonction publique** sera modernisée, ce qui améliorera le modèle de prestation de services, tant à l'interne qu'à l'externe, abordera les questions de genres, améliorera la reddition de comptes et le contrôle ainsi que la restructuration du gouvernement au besoin.

Ce sont les priorités stratégiques de mon gouvernement, c'est-à-dire les secteurs d'activité où les Insulaires peuvent s'attendre à voir de l'action et des changements immédiats.

Notre système de soins de santé

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Mon gouvernement s'engage à bâtir un système de soins de santé qui satisfait vraiment aux besoins de tous les Insulaires.

L'objectif de mon gouvernement, qui est fondé sur cette conviction, consiste à s'assurer que tout Insulaire ait accès tant à un médecin de famille qu'à un système s'occupant de ses soins de santé avec sensibilité et compassion. Je suis fier du fait que le nombre de médecins pratiquant à l'Île n'ait jamais été aussi élevé.

Madame la Présidente,

Notre nouveau programme pilote de résidence en médecine familiale commencera cette année, en préparation du programme complet en 2009.

Mon gouvernement est sûr qu'un programme de résidence aidera beaucoup au recrutement et au maintien de l'effectif de jeunes médecins dans les années à venir. Même s'il est depuis longtemps nécessaire, un Programme de résidence en médecine familiale offrira à bien d'autres médecins la possibilité de pratiquer à l'Île-du-Prince-Édouard – et plusieurs d'entre eux choisiront de s'établir ici. De plus, mon gouvernement a obtenu de nouveaux sièges dans les écoles de médecine, lesquels amélioreront la capacité des jeunes Insulaires à poursuivre l'objectif de devenir médecin.

Le nouveau Bureau de recrutement et de maintien de l'effectif s'occupera avant tout d'attirer des médecins, des infirmières et d'autres professionnels de la santé, ce qui donnera plus de flexibilité à la prestation des soins de santé.

*Programme de
résidence en médecine
familiale*

Mon gouvernement comprend qu'un système de soins de santé en évolution dépendra beaucoup plus des talents et des capacités de la profession d'infirmière. En conséquence, un Programme de soins infirmiers accéléré à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard sera mis en place cette année et conduira à la remise de 35 diplômes d'infirmière de plus au cours des deux prochaines années.

En plus de voir à l'amélioration du niveau des ressources humaines s'occupant des soins de santé, mon gouvernement est également conscient des demandes financières souvent imposées aux Insulaires. C'est la raison pour laquelle les frais d'utilisation de l'ambulance aérienne et les transferts par ambulance à l'extérieur de la province seront éliminés.

Voici d'autres mesures qui seront prises immédiatement afin d'améliorer les services de soins de santé :

- des ressources supplémentaires aux initiatives de **sécurité des patients** afin de réduire les événements malheureux à l'intérieur des hôpitaux;
- l'élaboration et la mise en place d'un **Programme de prévention et de contrôle des infections** beaucoup plus rigoureux;
- la préparation d'une nouvelle **Stratégie de soins à long terme et de soins communautaires** qui répondra aux besoins grandissants d'une population vieillissante, tant en termes de services que d'infrastructure;
- la mise en place rapide d'une **Stratégie pour combattre la toxicomanie chez les jeunes**, et l'adoption de solutions dans la famille, la communauté et en institution;
- une contribution de 9 millions de dollars à la **Fondation de l'hôpital Queen Elizabeth** afin d'appuyer ce groupe dans son plan d'achat de l'équipement médical le plus moderne possible;

Programme de soins infirmiers accéléré à l'Université de l'Î.-P.-É.

Élimination des frais d'ambulance aérienne

- la réalisation avec l'aide de la communauté d'un nouveau **Centre de santé de Tyne Valley**;
- l'élaboration d'un nouveau **Programme de médicaments pour soins palliatifs à la maison** afin que plusieurs Insulaires puissent profiter du confort et de la dignité de demeurer dans leur communauté et parmi les leurs aussi longtemps que possible;
- l'utilisation accrue des **infirmières praticiennes** dans le système de soins de santé;
- l'exploration de l'idée de permettre aux **pharmaciens** de renouveler les prescriptions des patients pour les médicaments de routine.
- l'embauche d'un **intervenant pivot** pour appuyer les Insulaires luttant contre le cancer.

Mon gouvernement comprend que plusieurs de ces initiatives doivent faire l'objet de mesures immédiates.

Comme dans le cas de plusieurs autres facettes de notre société, notre force éventuelle en matière de soins de santé repose sur notre capacité de relever le défi de travailler ensemble. L'objectif à long terme doit être un système de soins de santé qui englobe et intègre les services et les programmes sur lesquels les Insulaires dépendent.

En plaçant les besoins des Insulaires en plein centre du système de soins de santé, mon gouvernement croit que cela axera nos efforts sur l'érection d'une culture qui met en valeur le bien-être et les soins primaires au-dessus de toutes les autres considérations.

La communauté des soins de santé est vigoureuse, et mon gouvernement entretiendra cette vigueur en encourageant un système de vraie collaboration au nom de notre collectivité tout entière.

Une nouvelle **Stratégie de promotion de la santé** sera élaborée avec l'engagement complet de la population afin de concentrer les efforts de mon gouvernement sur la construction d'une Île en meilleure santé.

Notre système de soins de santé a besoin d'améliorations immédiates, et comme vous pouvez le constater, mon gouvernement passe aux actes. Toutefois, nous devons également tenir compte du futur à long terme et de la durabilité. En conséquence, plusieurs des améliorations si nécessaires se produiront tout en révisant simultanément notre fonctionnement actuel et en développant des plans réfléchis afin de moderniser et d'intégrer le système dans son ensemble.

Atteindre les familles et les aînés

Mon gouvernement s'engage à établir un réseau complet, équitable et opportun de services, d'appuis et de programmes voués aux familles et aux aînés dont la prestation se fera dans le respect et la dignité.

Nous accomplirons ceci en :

- établissant des partenariats durables et en menant des consultations générales auprès des Insulaires, comme on en a fait preuve en menant l'étude sur les logements abordables, l'étude de la *Child Protection Act* (loi sur la protection des enfants), l'étude sur les services aux personnes handicapées, et le travail du Secrétariat aux aînés;
- rétablissant le Programme de réparations domiciliaires urgentes pour les aînés à la suite de son annulation regrettable;
- amorçant une démarche intégrée pour aider les jeunes à haut risque;
- améliorant l'accès aux services offerts aux travailleurs à faible revenu en haussant le seuil de revenu pour les prestations de santé familiale et en accroissant les services dentaires pour les jeunes adultes;

*La planification
de l'avenir de notre
système de soins
de santé*

- travaillant en partenariat avec les parents pour veiller à la protection et à des pratiques d'adoption légales pour les enfants qui entrent au pays grâce aux programmes d'adoption internationale.

Éducation publique

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Notre Île possède une histoire riche et distinguée d'innovation et de développement révolutionnaire en éducation. En 1852, le premier ministre libéral George Coles a introduit le premier système d'éducation publique en Amérique du Nord britannique.

Nous sommes d'avis que la prochaine étape logique dans l'évolution de l'éducation publique est d'intégrer la maternelle au système scolaire. Mon gouvernement s'engage à atteindre cet objectif au cours de son mandat actuel, suite à un processus de consultation complet, minutieux et sensible.

Mon gouvernement reconnaît que les années de la petite enfance sont importantes et félicite le travail professionnel des éducatrices de la petite enfance qui appuient les familles grâce à leurs connaissances, leurs talents et leur engagement. Notre transition à la maternelle publique globale s'effectuera en partenariat avec les spécialistes de l'éducation de la petite enfance.

Mon gouvernement maintient un engagement ferme à ce que chaque enfant mérite le meilleur début dans la vie. Par conséquent, nous félicitons le programme Meilleur départ du centre de ressources familiales Chances qui aide les enfants et les familles. En reconnaissance de l'engagement du gouvernement, le financement du programme sera accru afin d'inclure les enfants de dix-huit à vingt-quatre mois en 2008-2009.

*Maternelle
publique*

Incontestablement, l'Île-du-Prince-Édouard doit en faire davantage pour offrir aux enfants de l'Île la meilleure éducation possible afin que leurs talents et leurs compétences inhérentes puissent s'exercer et s'épanouir.

Mon gouvernement comprend également que les programmes offerts par nos écoles devraient être offerts de façon équitable à chaque Insulaire. En tenant compte de cette compréhension, mon gouvernement commencera à éliminer les droits payés par les élèves pour les activités liées au programme d'études. La présente mesure retirera tout obstacle potentiel aux familles qui veulent offrir la meilleure éducation possible à leurs enfants.

De plus, mon gouvernement reconnaît l'importance d'un régime alimentaire sain pour aider à l'apprentissage. De nombreux bénévoles et éducateurs ont travaillé ardemment à établir cinquante programmes de petits déjeuners et d'alimentation dans l'ensemble de l'Île. Mon gouvernement appuiera ce dévouement à la santé et au bien-être des jeunes Insulaires en introduisant des appuis supplémentaires aux programmes de petits déjeuners dans les écoles de l'Île.

Mon gouvernement apportera également des améliorations aux projets d'alphabétisation familiale qui ont connu beaucoup de succès au cours de la dernière année. Le programme de lecture « Spring into Reading » rassemble les familles en aidant les parents à s'engager activement à améliorer les compétences en littératie de leurs enfants. Semblablement, mon gouvernement est fier du progrès accompli dans les écoles permettant de veiller à ce que l'on fournisse à chaque enfant de l'Île des occasions d'apprendre. Dans le cadre de la Stratégie sur les difficultés d'apprentissage en cours d'élaboration, nos orthophonistes aideront les enfants de la deuxième à la sixième année avec leurs troubles du langage et de littératie.

Mon gouvernement fait également l'éloge du progrès ambitieux accompli par les enseignants du primaire qui aident les enfants de l'Île à développer des compétences en littératie beaucoup plus fortes dans les premières années scolaires.

*Élimination
des droits payés
par les élèves*

*Expansion du
programme de petits
déjeuners*

*Compétences en
littératie à l'école et
à la maison*

Cette année, le Plan d'action du rendement scolaire comprendra l'ajout de quatre nouveaux conseillers en littératie dans les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard. Le succès du programme aidera à guider de nouvelles initiatives potentielles en notions de calcul précoces. Une autre initiative importante dans le cadre du Plan d'action du rendement scolaire est l'introduction du Programme du diplôme du baccalauréat international.

*Programme de
baccalauréat
international*

Économie du savoir

Madame la Présidente,

Nous croyons fortement que la ressource la plus importante de l'Île est ses citoyens.

Pour cette raison, mon gouvernement investira une quantité significative d'énergies et de ressources dans un effort concerté visant à renforcer notre économie et la capacité des Insulaires de prospérer dans un monde toujours en évolution. Au cours de la présente séance de l'Assemblée législative, mon gouvernement soumettra à la discussion une nouvelle stratégie majeure pour guider le développement économique et l'éducation postsecondaire lors des cinq prochaines années.

*Nouvelle stratégie
de développement
économique*

La stratégie intégrera une nouvelle ligne d'action audacieuse par rapport aux industries émergentes comme la biotechnologie. Simultanément, elle offrira des possibilités de formation améliorées aux Insulaires.

En travaillant ensemble, et en mobilisant nos forces en tant que province insulaire unie et résolue, mon gouvernement est d'avis qu'une renaissance économique stimulante est à notre portée.

La participation du gouvernement fédéral est souhaitée et bienvenue dans la mission, mais mon gouvernement est persuadé que ses plans réussiront en raison de sa confiance inébranlable dans l'imagination, le talent et le dynamisme des Insulaires.

Conformément à notre confiance dans les capacités des Insulaires, mon gouvernement facilitera de façon spectaculaire l'accès des jeunes de l'Île à l'inscription à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. La nouvelle bourse d'études George Coles offrira 2000 \$ à chaque élève lors de sa première année d'étude, ainsi que de l'aide dans les années suivantes. Grâce à cette bourse, les frais de scolarité du premier diplôme seront de loin au niveau le plus bas dans la région des Maritimes.

Un programme semblable sera offert aux étudiants du Collège Holland et de la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard en 2008.

Puisque de plus en plus d'Insulaires acquièrent les connaissances et développent les compétences et la formation nécessaires dans notre monde en évolution, mon gouvernement mettra davantage l'accent sur l'établissement d'une nouvelle fondation innovatrice pour notre économie.

En aidant les jeunes Insulaires à réussir et à prospérer dans ce monde en évolution, en plaçant notre confiance en eux, nous atteindrons tous la réussite, et notre province assumera le rôle de chef de file dans l'atteinte inventive et efficace du progrès de l'économie et de l'éducation.

Gérance de l'environnement

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

L'Île-du-Prince-Édouard est la province ayant la plus forte densité de population au Canada. Nous possédons peu de terres publiques, peu de milieux sauvages et un paysage marqué par le travail et l'industrie. La pression exercée sur notre environnement naturel est très forte, et la protection de la qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que l'intégrité du paysage, présentent un défi de taille continu pour chacun d'entre nous.

Mon gouvernement est prêt à relever ce défi.

*Bourse d'études
George Coles*

Vers la fin de son mandat électoral, l'ancien gouvernement a reconnu, ainsi que l'opposition officielle du jour, l'importance vitale de la protection de l'eau potable de l'Île. Pat Binns, alors premier ministre, a établi un groupe de travail mené par le juge retraité Armand DesRoches pour mener une évaluation de la contamination en nitrates de nos ressources en eaux souterraines. À son entrée au pouvoir, mon gouvernement a rapidement réaffirmé le mandat.

Le groupe de travail a terminé sa recherche et ses consultations et présentera un rapport final le 1^{er} juin 2008. Dans l'intérêt de l'action rapide, la Commission a proposé des recommandations provisoires au gouvernement et en réponse, on a mené avec succès une série de consultations pour tester la teneur en nitrates dans l'eau potable dans l'ensemble de la province.

Mon gouvernement attend le rapport final du groupe de travail du premier ministre sur les nitrates, et l'occasion de poursuivre les mesures menant à la protection de la qualité et de la quantité de notre ressource naturelle la plus vitale.

La gérance de l'environnement est une responsabilité partagée des citoyens et de la collectivité, et mon gouvernement s'engage à travailler en partenariat avec les Insulaires pour atteindre nos objectifs collectifs. Les événements météorologiques extrêmes, en combinaison avec nos pratiques actuelles en matière d'utilisation des terres, ont placé nos ruisseaux et rivières en danger.

Au cours de la présente séance, on apportera des modifications à la *Environmental Protection Act* (loi sur la protection de l'environnement) et on appliquera de nouveaux règlements portant sur les zones tampons. Cependant, des règlements plus stricts et des mesures punitives ne sont pas la solution à long terme. Mon gouvernement est d'avis qu'il est préférable de travailler en collaboration et de façon constructive avec nos agriculteurs, nos propriétaires fonciers et nos groupes locaux pour apporter les changements que nous exigeons.

*Groupe de travail
sur les nitrates et
l'eau potable*

*Règlements plus stricts
pour les zones
tampons*

Mon gouvernement s'engage à la gestion et à la planification des bassins hydrologiques au niveau communautaire où les propriétaires fonciers établissent des plans pour améliorer et protéger l'environnement dans leur bassin hydrologique et se mettent d'accord sur ces plans. Le gouvernement appuiera les plans qui sont centrés sur la qualité de l'eau potable et de l'eau de surface, l'érosion du sol, et les zones humides et les zones naturelles dans le cadre du nouveau programme ALUS, soit les Services de diversification des modes d'occupation des sols.

Ce programme innovateur, ayant déjà connu du succès dans les régions rurales de l'Ontario et dans d'autres administrations, indemniserà les propriétaires fonciers qui gèrent leurs propriétés d'une façon qui appuie le bien collectif en offrant des biens et services écologiques, tels que de l'air pur et de l'eau pure.

Dans un domaine connexe, mon gouvernement s'efforce à réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à de nombreuses initiatives, notamment la mise en place d'un nouveau Plan d'action sur le changement climatique, un Indice de la qualité de l'air sur la santé pour donner au public des renseignements portant sur le niveau de pollution de l'air à l'extérieur, et l'introduction de nouvelles normes pour la gestion des forêts des terres publiques et des terres privées qui reçoivent un financement public.

Madame la Présidente,

Notre vulnérabilité par rapport aux changements climatiques représente une occasion unique pour la recherche et le développement de stratégies d'adaptation, particulièrement par rapport aux questions de l'érosion côtière et de la gestion de l'eau. Par conséquent, mon gouvernement jouera de nouveau un rôle de chef de file dans l'élaboration d'initiatives environnementales progressives, comme nous l'avons fait avec Waste Watch et l'Institut de l'énergie éolienne du Canada, en établissant un Centre de recherche sur le changement climatique dans la région de Prince-Ouest. Importante en soi pour l'Île-du-Prince-Édouard, la recherche scientifique produite par cet établissement sera aussi importante pour les autres administrations côtières.

*Gestion et
planification des
bassins hydrologiques*

*Centre de recherche
sur le changement
climatique*

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Ce printemps, mon gouvernement commencera la mise en œuvre d'un nouveau système de remboursement de consigne provincial pour tous. Le système sera axé sur tous les contenants de boissons, à l'exception des produits laitiers, et il remplacera le système existant des contenants de boissons gazeuses à remplissages multiples. Une partie du revenu généré par les consignes sera dirigée vers de nouvelles initiatives environnementales.

*Contenants de
boissons*

Développement de l'énergie éolienne

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

L'Île-du-Prince-Édouard est devenue chef de file international dans la recherche et le développement de l'énergie éolienne. Déjà, deux parcs éoliens sont en activité aux extrémités opposées de la province.

Mon gouvernement, en coopération avec Maritime Electric Company Limited et des promoteurs de projet potentiels, établira une capacité de production éolienne de 500 MW dans la province au cours des cinq prochaines années.

*Capacité accrue de
production éolienne*

L'infrastructure nécessaire pour le transport de l'énergie sera établie par le gouvernement et Maritime Electric. D'ailleurs, la province, en collaboration avec West Cape Wind Energy Inc. installera une ligne de transport de l'énergie de 200 MW à partir de la sous-station de Sherbrooke de Maritime Electric pour faciliter le développement commercial de l'énergie éolienne dans la région de Prince-Ouest.

De plus, au cours de la prochaine année, mon gouvernement planifie introduire, en collaboration avec le Collège Holland et le gouvernement fédéral, le premier programme de Technique en énergie éolienne.

Les bons outils pour accomplir le travail

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Toute personne de métier vous dira que sans les bons outils pour accomplir un travail, il y a peu de chance que l'on réussisse. Et cela s'applique certainement à l'appareil gouvernemental et à sa structure. Les ministères et les unités administratives doivent être structurés et organisés afin de refléter les priorités du gouvernement – ils doivent être appropriés au travail en question – afin de pouvoir mettre en œuvre un programme.

Mon gouvernement vient de réaliser un examen organisationnel complet et les résultats de la première partie de cet examen sont déjà évidents.

Le nouveau **ministère de l'Innovation et des Études supérieures** remplacera l'ancien ministère du Développement et de la Technologie et inclura une nouvelle société de la Couronne nommée Innovation Î.-P.-É.; Enseignement supérieur; une nouvelle Agence de développement des ressources humaines conçue pour réunir tous les efforts du gouvernement en matière d'apprentissage, de population, de formation et de développement des compétences, ainsi que l'Agence de prêt de l'Î.-P.-É.

Le nouveau **ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural** accordera plus d'importance à l'avancement du développement communautaire dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le nouveau **ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance** apportera une nouvelle énergie et donnera une place importante au développement éducationnel de nos enfants.

Ainsi, il faut réorganiser le gouvernement pour qu'il puisse livrer ses politiques, ses programmes et ses services publics de façon efficace. Ce n'est pas une question de créer un plus gros ou un plus petit gouvernement, mais de le rendre plus pertinent et ouvert aux besoins des Insulaires.

*Remaniement des
ministères et
organismes
gouvernementaux*

Madame la Présidente,

Les Insulaires sont chanceux de pouvoir bénéficier d'une fonction publique dévouée et professionnelle. Mon gouvernement s'engage à la rendre meilleure en introduisant un système fondé sur le mérite dans la dotation des fonctionnaires, en passant à un nouveau programme de développement de la gestion et du leadership, en élaborant des plans de succession progressive, et en améliorant davantage les possibilités de formation et de perfectionnement des employés.

Un gouvernement décentralisé

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Une île unie, un avenir unique. C'est plus qu'un slogan. Il s'agit de l'engagement réel de mon gouvernement à offrir des services de qualité à tous les Insulaires, quel que soit l'endroit où ils choisiront de vivre. Mais cela signifie aussi que l'engin administratif du gouvernement peut se trouver à plus d'un endroit. La technologie permet la décentralisation et mon gouvernement est prêt à agir à cet égard.

Comme résultat, le bureau central du nouveau ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural se situera à Montague.

Le nouveau ministère de l'Innovation et des Études supérieures sera basé à Charlottetown.

Enfin, le nouveau ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance se trouvera à Summerside.

La planification de cette décentralisation historique et sans précédent de l'administration gouvernementale a déjà commencé et les deux déménagements majeurs de ministères seront complétés d'ici 2010.

*Modernisation
de la fonction
publique*

*Déplacement des
ministères
gouvernementaux*

Communautés rurales

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Des milliers de familles choisissent de vivre dans des communautés rurales. Pour plusieurs personnes, il s'agit de leur patrimoine générationnel; la terre et la mer sont leur gagne-pain. Chaque communauté insulaire renforce notre province et la fierté de chaque Insulaire contribue à renforcer notre identité unique.

Afin de renforcer davantage les communautés rurales, le ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural élaborera une stratégie de développement économique rural. Le ministère aidera à apporter un point de vue de petite communauté rurale au développement de politiques gouvernementales en général.

Comme première initiative, nous offrirons des services Internet haute vitesse à toutes les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard.

Agriculture et Pêches

L'agriculture et la pêche ont fait face à de nombreux défis, dont certains datent depuis bien des années.

Mon gouvernement apprécie la ténacité et l'engagement de nos agriculteurs et de nos pêcheurs, et mon gouvernement appuiera autant que possible cette résilience et cette énergie en fournissant des ressources et en passant à l'action.

Au cours des derniers mois, notre Île s'est ralliée aux agriculteurs et aux pêcheurs en exigeant des produits locaux et mon gouvernement renforcera cette tendance en lançant une campagne énergique d'achat de produits de l'Î.-P.-É.

*Stratégie de
développement
économique rural*

*Campagne d'achat
de produits de l'Île*

De plus, le mandat du ministère de l'Agriculture sera mieux ciblé pour inclure l'avancement de la diversification durable, et les producteurs pourront jouir de l'appui de mon gouvernement alors qu'ils exploreront de nouveaux produits et moyens de production.

Mon gouvernement a travaillé avec diligence pour faire face aux forces destructrices du marché global afin de venir en aide à nos producteurs de porc et de bœuf. Nous avons fourni plus de 12 millions de dollars en subventions et en allègements aux producteurs de porc ainsi que 3 millions de dollars aux producteurs de bœuf. Dans ce secteur, mon gouvernement a réussi à obtenir de l'appui de trois autres gouvernements afin d'offrir un peu de stabilité à la Atlantic Beef Plant.

D'autres mesures seront prises :

- On offrira de l'appui financier et technique aux fermiers pour qu'ils puissent se conformer aux nouvelles exigences de la *Environmental Protection Act* (loi sur la protection de l'environnement);
- Mon gouvernement appuiera davantage les programmes de gestion des risques qui aident à protéger les producteurs contre les pertes sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle;
- En raison de l'importance que peut prendre le gouvernement fédéral pour appuyer l'agriculture, mon gouvernement continuera à travailler en étroite collaboration à l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique national agricole pour le Canada. Une nouvelle entente fédérale-provinciale appuiera les priorités provinciales en matière de gestion des risques, de salubrité et de qualité des aliments, d'environnement, d'innovation et de concurrence.

Dans le secteur des pêches et de l'aquaculture, mon gouvernement est très heureux d'offrir un programme de prêt à faible taux d'intérêt aux pêcheurs de homard touchés par la rareté des prises et l'augmentation incessante des coûts. Ce premier programme du genre dans la province a soulagé de nombreuses familles qui dépendent des pêches pour vivre.

*Appui
aux producteurs de
bœuf et de porc*

*Programme de prêt à
faible taux d'intérêt
pour les pêcheurs*

Afin d'appuyer davantage la pêche au homard, mon gouvernement entamera une initiative de quatre ans, qui comprendra :

- de meilleurs programmes de contrôle de la ressource;
- des efforts continus auprès du ministère des Pêches et des Océans et de l'industrie en vue d'explorer la rationalisation de permis de pêche, surtout dans le détroit de Northumberland;
- l'élaboration d'une politique côtière-océan pour l'Île-du-Prince-Édouard;
- de l'appui pour les pêcheurs et les transformateurs pour examiner l'écocertification du homard de l'île et de l'aide pour mieux positionner notre ressource de renommée mondiale sur le marché global;
- de l'aide au secteur de la transformation afin d'examiner et de résoudre les questions de pénurie de main-d'œuvre, d'amélioration de l'automatisation et de formation.

Madame la Présidente,

Mon gouvernement établira une table ronde afin d'assurer que les opinions et les préoccupations des gens de l'industrie de la pêche soient toujours à l'avant-plan lors de discussions sur les politiques et des prises de décision.

Dans d'autres secteurs de l'industrie de la pêche, mon gouvernement élaborera une nouvelle initiative de productivité aquacole pour les moules ainsi qu'un plan de développement pour les huîtres.

*Initiative pour
le homard*

*Développement
aquacole*

Tourisme

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Chaque année, l'île s'enrichit non seulement du point de vue économique, mais aussi socialement et culturellement grâce aux milliers de visiteurs qui viennent admirer la beauté naturelle de nos paysages et notre style de vie.

Le tourisme est une industrie importante pour mon gouvernement et nous tenterons d'augmenter la capacité de notre province d'attirer des visiteurs.

Le ministère du Tourisme, en collaboration avec le Conseil consultatif sur le tourisme, établira une nouvelle approche de marketing et de vente fondée sur des recherches rigoureuses.

Le ministère mettra également en œuvre une nouvelle Solution touristique intégrée qui offrira un avantage concurrentiel à notre province.

Ce système offrira aux entrepreneurs un nouveau système de réservation centralisé, permettra à Tourisme Î.-P.-É. de saisir et d'analyser des données et facilitera la communication entre les entrepreneurs et le ministère.

Nous estimons que ce système est idéal pour un territoire la grandeur de l'Île-du-Prince-Édouard et aidera l'industrie à maximiser ses avantages dans un monde de concurrence.

*Solution touristique
intégrée*

Aménagement des terres et gouvernance municipale

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Il existe un lien crucial dans notre province entre l'aménagement des municipalités et du territoire, et les problèmes de développement. Mon gouvernement s'engage au développement progressif futur de nos villes, municipalités et villages, à l'intérieur d'un cadre structurel politique et régulateur provincial conciliable.

Mon gouvernement nommera un commissaire à l'aménagement des terres et à la gouvernance locale afin de procéder à un examen complet de l'aménagement des municipalités et du territoire, et des problèmes de développement. La commission en question fera rapport en 2009.

On demandera également au commissaire de veiller à ce que les recommandations concernant les changements de responsabilités et les dépenses comprennent des recommandations sur les mesures génératrices de revenus nécessaires pour appuyer de tels changements. De plus, on demandera au commissaire d'exprimer une opinion sur les conséquences qu'ont les secteurs non constitués en municipalité sur les structures municipales actuelles.

Mon gouvernement désire rappeler que toute fusion future de collectivités suivra uniquement la reconnaissance mutuelle des mérites d'une collaboration et d'une intégration régionale.

Culture et patrimoine

Une société possédant un fort sens de ses valeurs et de son passé collectif est mieux préparée pour son avenir. Mon gouvernement croit fermement que, par le renforcement de la connaissance et de la fierté culturelles de notre île, notre identité s'en trouvera rehaussée.

*Commissaire à
l'aménagement des
terres et à la
gouvernance locale*

Le sens de notre identité insulaire est très important dans un monde en rapide évolution. Cela facilitera notre ancrage à notre passé tout en nous permettant de nous embarquer sur un nouvel avenir inspiré.

À cette fin, mon gouvernement :

- entreprendra la mise en place de l'examen du patrimoine provincial actuel;
- commencera à élaborer un cours d'études sur l'Île qui sera intégré dans notre système scolaire;
- augmentera notre connaissance du passé de l'Île au moyen d'une intensification du soutien à la recherche archéologique dans la province;
- renforcera nos industries culturelles en appuyant les artisans et les artistes qui accordent tant d'importance à l'identité de l'Île en évolution;
- reconnaîtra la contribution vitale des aînés de l'Île au paysage culturel en demandant à plusieurs de faire part de leur expérience en arts visuels, narration, histoire orale, exploits, arts littéraires et autres domaines. À cette fin, des discussions ont déjà eu lieu avec une association des aînés afin de commencer à coordonner ce projet d'engagement culturel – lequel procurera des avantages à long terme aux générations futures.

Mon gouvernement reconnaît également que notre système de bibliothèques n'est pas uniquement un simple entrepôt de connaissances, mais qu'il est également un membre vivant de la culture de l'Île, qui contribue d'une manière importante à l'amélioration générale du niveau d'alphabétisation provinciale.

Études sur l'Île

Pour ces motifs, mon gouvernement :

- augmentera le budget des achats des bibliothèques afin de satisfaire aux normes et aux besoins actuels tant de la région que du pays;
- améliorera le contenu des bibliothèques afin de répondre aux besoins particuliers de programmation de l'alphabétisation;
- élargira au fil du temps la programmation et les heures d'ouverture des bibliothèques.

L'Acadie

Madame la Présidente et membres de l'Assemblée législative,

L'année 2008 marquera un anniversaire tragique à l'Île-du-Prince-Édouard, puisque 250 ans passés avait lieu le triste début de la Déportation des Acadiens.

On estime que 3 100 personnes ont été déportées de l'Île et qu'environ 1 700 ont perdu la vie.

Mon gouvernement rend hommage à la communauté acadienne de l'Île pour sa commémoration de cette tragédie humaine historique, tout en célébrant le présent.

Pendant son mandat actuel, mon gouvernement adoptera un horaire pour la proclamation intégrale de la *Loi sur les services en français*. Un comité conjoint gouvernemental et communautaire élaborera un plan à long terme pour le développement de la communauté acadienne et francophone.

*La Déportation
des Acadiens*

Les Premiers Insulaires

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Le 1^{er} décembre 2007, le gouvernement de l'Î.-P.-É. a signé l'Accord de partenariat Canada – Île-du-Prince-Édouard – Mi' kmaq. En reconnaissance de notre engagement partagé qui se dégage de cet accord, mon gouvernement a entrepris un projet visant à définir le rôle et la fonction des Affaires autochtones à l'intérieur du ministère des Communautés, des Affaires culturelles et du Travail, afin que nous puissions satisfaire aux besoins de nos partenaires du gouvernement mi' kmaq et de la grande communauté autochtone de l'Î.-P.-É.

De plus, mon gouvernement a pris des mesures pour appuyer et augmenter les ressources disponibles auprès du *Prince Edward Island Aboriginal Sport Circle* (cercle sportif autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard) afin de contribuer aux efforts concernant le développement de communautés autochtones en santé.

Mon gouvernement a également mis en place un plan en partenariat avec nos partenaires mi' kmaq afin de tenir ses engagements, pris en vertu du *Aboriginal Social Housing Trust* (fiducie de logements sociaux autochtone), lesquels se traduiront par une amélioration du logement social hors réserve pour les citoyens autochtones de l'Île-du-Prince-Édouard.

En reconnaissance des besoins immédiats d'infrastructure non satisfaits sur les réserves, et en reconnaissance de la contribution économique de nos réserves des Premières nations à notre économie provinciale, mon gouvernement a élaboré un programme de routes à court terme par l'intermédiaire du ministère des Communautés, des Affaires culturelles et du Travail afin de rehausser le standard de l'infrastructure des routes et du transport sur les réserves pour atteindre le standard dont jouissent toutes les collectivités de l'Île.

*Accord de partenariat
Canada –
Île-du-Prince-Édouard
– Mi' kmaq*

Services de police

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Mon gouvernement est heureux que le gouvernement ait investi de nouvelles sommes dans les services de police, ce qui se concrétisera par un financement pouvant affecter jusqu'à six nouveaux agents de police à l'Île. Cela s'ajoutera à la décision provinciale de financer, au cours des deux dernières années, cinq nouveaux gendarmes de la Gendarmerie royale du Canada affectés à la lutte antidrogue sur la rue.

Mon gouvernement introduira également de nouvelles modifications à la *Police Act* (loi sur la police) au cours des prochains mois. Un financement permanent sera accordé en vertu de l'autorité d'une nouvelle loi afin de défrayer la formation réglementaire et d'autres normes applicables à la police. On retiendra les services d'un nouveau directeur des services de police afin d'aider à élaborer les normes. De plus, un processus de surveillance civil juste et approprié sera initié d'ici l'automne 2008, et un code de conduite sera intégré à la loi.

Notre démocratie insulaire

Madame la Présidente,

Les Insulaires sont très sérieux à propos de leurs responsabilités démocratiques. Au cours de la dernière élection générale provinciale, la participation au scrutin a presque atteint quatre-vingt-quatre pour cent, soit le plus haut pourcentage au Canada. Par contre, seulement quarante-huit pour cent des Albertains ont voté dans leur récente élection générale, et plus près de nous, seulement soixante-huit pour cent au Nouveau-Brunswick. Ici, les Insulaires sont engagés politiquement aux paliers municipal, provincial et fédéral.

Ajout de policiers

Mon gouvernement croit que c'est le temps de rassurer la population de notre province au sujet des élections, et des modifications à la *Election Act* (loi électorale) seront déposées durant la présente session pour fixer la date de futures élections générales provinciales.

Mon gouvernement accorde beaucoup d'importance au travail réalisé par tous les députés de cette Assemblée au nom de la population de notre province, et c'est pourquoi l'Assemblée législative a reçu d'autres ressources pour les recherches et les comités l'an dernier. Mon gouvernement croit également que le rôle des députés est en train de changer. Mon gouvernement proposera donc qu'un comité spécial soit créé afin d'étudier et de réviser le rôle et les responsabilités des députés.

À l'occasion, notre système politique présente des aberrations et il arrivera qu'un parti s'assure une forte majorité, ne laissant qu'une représentation marginale aux autres partis. Les deux grands partis politiques ont fait l'expérience de cette situation difficile, et pourtant, le rôle de l'opposition officielle est essentiel. Mon gouvernement proposera une augmentation du financement par voie de subvention de fonctionnement pour le bureau de l'opposition officielle en reconnaissance de ce rôle parlementaire.

Participation du public

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

L'élaboration et la mise en place réussies des politiques publiques reposent sur une participation et un dialogue francs avec un public informé. Mon gouvernement créera un Bureau de participation publique afin de fournir une aide et une coordination permanente aux consultations des ministères en matière de politiques.

Dates d'élections fixes

Rôle des députés

*Participation
du public*

Ce bureau aura également pour mandat de dresser une base de connaissances et de renseignements à partir desquels tant le gouvernement que les collectivités pourront évaluer les questions de politiques publiques et en discuter. À l'aide du système de comptes communautaires mis au point par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, et avec l'appui et l'orientation de groupes tels que *P.E.I. Quality of Life Coalition* (coalition pour la qualité de vie de l'Î.-P.-É.), mon gouvernement verra à s'assurer que la participation du public et le dialogue ne soient pas uniquement une réalité en temps de crise, mais un processus continu et constructif.

Fierté de l'Île

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Plus tôt dans le présent discours, j'ai parlé du besoin que tous les Insulaires ont de voir leur province comme une collectivité, de s'unir avec détermination et enthousiasme autour de leurs institutions, de leurs traditions et des qualités partagées qui nous définissent. Plus notre sens de la patrie et de l'identité collective est fort, mieux nous serons équipés face à l'avenir.

Mon gouvernement s'engage à insuffler une nouvelle vie dans notre identité et dans notre esprit insulaires.

Afin d'offrir à tous la possibilité de célébrer la famille et la communauté, mon gouvernement déclarera le deuxième lundi de février de chaque année comme un nouveau jour férié – la fête des Insulaires.

Madame la Présidente,

La ligne côtière rouge qui nous enlace est peut-être le symbole le plus puissant de notre caractère insulaire.

Fête des Insulaires

Durant la session, mon gouvernement introduira une loi garantissant aux Insulaires l'accès et l'utilisation de leurs côtes et de leurs plages comme une question de droit inné.

Côtes et plages

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

En plus des mesures déjà décrites, on vous demandera de vous pencher sur des projets de loi, notamment :

Beverage Containers Act (loi sur les contenants de boissons)

Domestic Relations Act (loi sur les relations familiales)

Smoke Free Places Act (loi sur les lieux sans fumée)

Public Shores and Access Act (loi sur l'accès aux plages publiques)

Pharmacy Act (loi sur la pharmacie)

Human Rights Act (loi sur les droits de la personne)

French Language Services Act (loi sur les services en français)

Concitoyens insulaires, cette année marque le centenaire de la publication du roman tant aimé *Anne of Green Gables* (Anne... la maison aux pignons verts) de Lucy Maud Montgomery, incontestablement un classique de la littérature internationale et l'inspiration de millions de personnes à travers le monde.

Lucy Maud aimait son Île.

En 1908, elle a écrit les mots...

*Fair Island of the sea
We raise our song to thee
The bright and blest
Loyally now we stand
As brothers, hand in hand
And sing God save the land
We love the best*

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative,

Puisse la divine Providence vous guider dans vos délibérations.